

Meilleur journal de l'année

Prix RACHEL GUÉRETTE

Association de la presse francophone

50¢

Edmonton, le vendredi 30 mars 1990

Vol. 24 n° 13- 20 pages

L'an 2000: Une tournée d'information

à lire en page 5

Il n'y a pas de sauveur

à lire en page 13

Le nombre de plaintes a doublé

à lire en page 16

SOMMAIRE

Au national 2
Bloc-notes 17
Carrières .... 14 et 15
Chronique voyage 8
Commentaire 4
Éditorial 4
Histoire des Oblats 6
Horaire TV 18
Lettres ouvertes 4
Nos jeunes étoiles de hockey 15
Palmarès Prochaine Vague 18
Petites annonces 17
Régions 5

30/3

• Fort McMurray

Hommage aux anciens présidents de la régionale de l'A.C.F.A.

par PIERRE BRAULT

Dix ans déjà! Il semble que c'est hier que Jean-Guy Thibaudeau et son épouse Suzanne arrivaient à Fort McMurray. Réalisant le besoin et l'importance de regrouper les francophones, ils ont fondé une régionale de l'A.C.F.A. qui célèbre cette année ses dix ans.

Dix ans d'organisation d'activités sociales, culturelles et communautaires qui ont permis aux francophones de se rencontrer, d'échanger, de participer. Dix ans de lutte pour la survie et pour le maintien des droits contitutionnels et moraux des francophones. Grâce aux efforts et aux revendications des parents, les francophones obtenaient un programme de français localisé à l'école St.John dans le centre ville.

À date, trois présidents se sont partagé la tâche à la tête de la régionale: Jean-Guy Thibaudeau, Réal Doucet et Roland Péru.

Cette régionale fonctionne dans un contexte assez particulier en ce sens que la population francophone change continuellement à cause des opérations des sables bitumineux de Suncor et de Syncrude. Cela demande donc beaucoup d'implication de la part des bénévoles et une vigilance constante pour accueillir les nouveaux arrivants.



Roland Péru, président actuel et Jean-Guy Thibaudeau, ex-président et fondateur de la régionale de l'A.C.F.A. de Fort McMurray acceptent ici une plaque-souvenir de l'A.C.F.A. remise par la présidente France Levasseur-Ouimet.

(Photo Pierre Brault)

Les membres de la régionale ont donc profité de ce 10e anniversaire pour s'interroger sur le travail déjà fait et surtout pour préparer la population francophone à franchir l'étape de l'an 2000.

On a constaté que l'information prenait une place très importante dans la réussite et

(suite en page 6)

• Provincial

L'A.C.F.A. forme une coalition contre le racisme

par JACQUES BEAUPRE

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, l'A.C.F.A. provinciale s'est associée à huit groupes ethniques et de femmes pour créer une coalition provinciale pour combattre le racisme en Alberta.

Au terme d'une rencontre de 4 heures, les neuf associations ont conclu que la lutte contre le racisme est la responsabilité de tous et chacun, y compris les institutions comme les médias, les gouvernements et les milieux de l'enseignement. Les membres de la nouvelle coalition ont décrit la rencontre du 21 mars comme une première étape pour regrouper les Albertains de toutes les origines pour lutter contre ce phénomène social.

La présidente de l'A.C.F.A., France Levasseur-Ouimet a déclaré que le but de cette rencontre est «de démontrer une ouverture et de briser l'isolement». Il faut, dit-elle «que nous soyons alliés dans les luttes contre le racisme, contre la discrimination».

La coalition qui n'a pas encore de nom est formée de l'Association des Chinois, du Réseau albertain des femmes immigrantes, de la Société multiculturelle d'Edmonton, de l'Association des Allemands de l'Alberta, de la section albertaine du Comité canadien des Ukrainiens, de l'A.C.F.A., de l'Association multiculturelle francophone de l'Alberta, du Conseil des Autochtones du Canada (Indiens sans statut et Indiens de la Loi C-31), de l'Association des Indiens de l'Alberta et du Comité albertain d'action sur le statut de la femme.

La coalition dit que tous doivent jouer un rôle plus actif, y compris le gouvernement de l'Alberta qui n'assume pas, disent-ils, son rôle de leadership. La tolérance n'est pas suffisante, il faut continuer le dialogue et l'éducation du public, affirment les neuf groupes.

Même en ayant un désir d'unité, la coalition semble encore plutôt fragile et évite de se prononcer sur les questions les plus controversées comme le port du turban par les Sikhs dans la Gendarmerie Royale ou encore l'intention de la municipalité rurale de Cypress, au sud de Medecine Hat, qui veut se déclarer unilingue anglaise.

France Levasseur-Ouimet dit que ce qui l'a profondément touchée «c'est que tout le monde parlait d'un profond isolement et de la fierté de son héritage. Tout le monde se disait blessé par le racisme et la discrimination. Tout le monde avait à peu près les mêmes thèmes».

La présidente de l'A.C.F.A. dit croire que la majorité des Albertains ont l'esprit ouvert ce qui n'est pas l'avis de la représentante des Autochtones, Doris Ronnenberg qui dit que l'Alberta est la terre des dinosaures et des red necks. Elle affirme qu'il faut encourager les gens à se tenir debout et à se prononcer contre le racisme et la discrimination.

Pour l'A.C.F.A., cette rencontre s'inscrit dans une volonté croissante de s'impliquer dans les questions du racisme et du multiculturalisme, surtout depuis l'émergence du mouvement anti-francophone de l'APEC et du CoR. Le 10 mars dernier, l'A.C.F.A. déposait une ébauche d'une politique multiculturelle et le 20 mars elle se joignait à d'autres groupes d'Edmonton pour une cérémonie annonçant la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

La coalition espère pour sa part aller chercher de nouveaux membres pour faire front commun contre le racisme et la discrimination.

Voir autre texte

en page 19...

Au national...

• Ottawa

«Grouillez-vous un peu! Arrêtez d'être des niaiseux là-dessus!» - *Jean-Robert Gauthier*

A.P.F. - Le député et critique libéral pour les langues officielles, Jean-Robert Gauthier, trouve que le gouvernement conservateur se traîne les pieds dans le dossier de la réglementation fédérale, qui doit établir les normes d'application de la Loi sur les langues officielles dans les ministères et les sociétés d'État.

M. Gauthier n'a d'ailleurs par mâché ses mots lors de la période des questions, laissant même entendre qu'en ne faisant rien, le gouvernement pouvait être complice des groupes racistes qui attaquent les groupes minoritaires des deux langues officielles au pays. Sans donner de date précise, le président du Conseil du Trésor, Robert René de Cotret, a répondu que les règlements seraient déposés dès que les consultations seraient terminées avec toutes les associations intéressées à travers le pays.

La nouvelle Loi sur les langues officielles a reçu la sanction royale en septembre 1988, mais les règlements qui doivent définir plus précisément l'application de cette loi tardent à être déposés en Chambre. En vertu de cette loi, c'est le Conseil du Trésor qui est chargé de rédiger ces règlements après


Jean-Robert Gauthier

avoir consulté les représentants des minorités linguistiques. Les consultations ont donc débuté en août dernier et ont pris fin au mois de décembre. Le président du Conseil du Trésor, Robert René de Cotret, avait d'ailleurs promis en Chambre que les règlements seraient déposés d'ici la fin de l'année 1989.

La Fédération des francophones hors Québec a profité de sa plus récente comparution devant le Comité mixte permanent sur les langues officielles pour réclamer le dépôt rapide des règlements. Selon le président de la F.F.H.Q. Guy Matte, le gouvernement craint de déposer ses règlements à cause des tensions linguistiques au pays. «Il n'y a jamais un temps propice pour déposer un programme comme celui-là. Ils sont aussi bien de le faire maintenant» croit M. Matte, qui voit «un revirement dans la population en faveur des groupes linguistiques minoritaires». Pour éviter un autre «backlash», le président de la F.F.H.Q. souhaite que le gouvernement entreprenne une campagne de publicité pour expliquer aux Canadiens la teneur et la portée de ces règlements.

• Ottawa

La F.F.H.Q. songe à poursuivre l'APEC

A.P.F. - Pour contrer les tenants de l'unilinguisme anglais, la Fédération des francophones hors Québec (F.F.H.Q.) demande au gouvernement fédéral d'informer et de sensibiliser les Canadiens sur les avantages de la dualité linguistique par le biais d'une campagne nationale de publicité.

«La Fédération des francophones hors Québec considère qu'il relève de la responsabilité du gouvernement fédéral de prendre des mesures visant à informer les citoyens du pays sur les véritables enjeux de la cohabitation linguistique au Canada» a déclaré le président de l'organisme, M. Guy Matte, alors qu'il comparaissait devant le comité mixte permanent sur les langues officielles.

Le comité, qui se penche présentement sur la montée de l'unilinguisme au pays, voulait savoir ce que la F.F.H.Q. pensait des tensions linguistiques qui secouent présentement l'Ontario et le reste du pays. Les députés et les sénateurs en ont eu pour leur argent. La F.F.H.Q. a pointé du doigt l'APEC (Alliance for the Preservation of English in Canada), qualifiant l'organisme de «mouvement d'extrême-droite» et l'accusant de s'attaquer à la collectivité francophone au pays en répandant une doctrine d'intolérance «à coups de manipulations des faits».

Selon Guy Matte, l'APEC ne limite pas ses attaques au bilinguisme, mais à toute la communauté francophone. Il en veut pour preuve la récente déclaration du «maître à penser» du mouvement APEC, Jack Andrew qui a comparé la présence francophone au Canada au virus du sida! M. Andrew est d'ailleurs l'auteur des livres «Enough» et «Bilingual today, French tomorrow».

«La très grande majorité de la population du Canada exige que cesse toute cette propagande haineuse, raciste et provocatrice. Les mouvements d'extrême-droite ont toujours mené aux pires bêtises et le Canada n'a absolument aucun avantage à tomber dans ce piège grossier, mesquin et tellement inutile», estime M. Matte.

Le président de la F.F.H.Q. trouve que le gouvernement fédéral pourrait jouer un plus grand rôle pour résoudre la crise actuelle. M. Matte, verrait le premier ministre, le secrétaire d'État et d'autres ministres anglophones du Cabinet se promener partout au pays pour faire la promotion de la dualité linguistique.

La F.F.H.Q. entend de son côté prendre «les mesures nécessaires pour faire disparaître ce discours marqué d'intolérance et d'autoritarime». Parmi ces mesures, la F.F.H.Q. songe très sérieusement à intenter des poursuites contre l'APEC et son «maître à penser» pour propagande haineuse contre les francophones. À l'heure actuelle, la Fédération est à recueillir des preuves solides qui pourraient lui permettre de traîner l'APEC et ses dirigeants devant les tribunaux. Elle pourrait entamer les démarches juridiques seule, où avec l'Association canadienne-française de l'Ontario (A.C.F.O.) et l'Association des enseignants franco-ontariens (A.E.F.O.). Cette association d'enseignants franco-ontariens a déjà annoncé son intention de poursuivre l'APEC dès qu'elle aura suffisamment de preuves.

• Ottawa

«Speak White!» Les Franco-Ontariens réagissent

par MARC PICHETTE
(collaboration spéciale)

A.P.F. - «Speak White» se sont fait dire les francophones de Sault-Sainte-Marie lorsque le Conseil municipal de cette ville du nord de l'Ontario a adopté une résolution en janvier dernier faisant de Sault-Marie-Marie une ville unilingue anglaise.

Après avoir accusé le coup, les Franco-Ontariens ont décidé de réagir à la résolution décrétée par le conseil de ville de Sault-Sainte-Marie. Le rassemblement de solidarité pour les francophones de Sault-Sainte-Marie qui avait lieu à Toronto à la mi-mars en est un bel exemple.

«Sault-Sainte-Marie va de l'avant. Sault-Sainte-Marie va se battre pour ses droits et sa langue française», rappelait Julien Chaperon, président du conseil d'administration du Centre francophone de Sault-Sainte-Marie, lors de cette soirée-bénéfice où plus de 200 personnes sont venus appuyer la communauté francophone de Sault-Sainte-Marie.

Des francophones de tout l'Ontario en passant par Toronto, Oshawa, Prescott-Russell et Ottawa sont venus témoigner de leur appui. Pierre-Eddy Toussaint, président de l'Alliance Haïtienne était l'un de ceux-là. «L'unilinguisme municipal anglais est superflu, ridicule, démagogique et un scandale de travesti des propos du législateur ontarien». La Loi 8 sur les services en français, contestée par certaines municipalités, ne s'applique pas aux municipalités. Elles conservent le contrôle sur l'octroi de services en français, comme l'a précisé à plusieurs reprises le premier ministre ontarien David Peterson.

Cela n'a pas empêché plus de cinquante municipalités ontariennes à se déclarer unilingue anglaise. Une trentaine d'autres municipalités ont emprunté le chemin inverse en adoptant des résolutions endossant le bilinguisme officiel institutionnel.

CAMPAGNE NATIONALE

Le Centre francophone de Sault-Sainte-Marie a décidé de réagir par la même arme qui a fait penché la balance en faveur de l'anglais, en mettant sur pied une campagne nationale de lettres d'appui. L'organisme Soo Association for the Preservation of English Language Rights (SAPELR) avait présenté une pétition de 25 000 noms au conseil municipal appuyant la résolution unilingue anglaise.

La campagne nationale de lettres d'appui des francophones contre la résolution du conseil de ville de Sault-Sainte-Marie porte déjà ses premiers fruits. Environ 30 000 lettres d'appui ont été reçues par le Centre francophone de Sault-Sainte-Marie et plus de 20 000 $ ont été recueillis par le Fonds de solidarité mis sur pied par l'Association canadienne-française de l'Ontario (A.C.F.O.). Brigitte Bureau, responsable des relations publiques de l'A.C.F.O., précise que les fonds serviront à faire échec à la campagne d'unilinguisme en Ontario.

«Speak White», est le message qu'on transmet désormais aux francophones du «SOO». Certains commerçants s'empressent de mettre en vente des T-Shirts francophones avec le slogan «Appuyez votre conseil municipal avec un T-Shirt anglais». Le personnel du Centre francophone de Sault-Sainte-Marie est inondé d'appels haineux. Solange Fortin, présidente du Centre indique avoir reçu une lettre de menaces à son adresse personnelle.

SAULT PAIE LE PRIX

Afin de contester l'unilinguisme de Sault-Sainte-Marie, les 800 délégués de la section ontarienne du Syndicat canadien de la fonction publique ne tiendront pas leur congrès annuel dans cette municipalité. Les directeurs d'écoles secondaires de langue française ont également changé leurs plans et opté pour la ville de Sudbury. Plusieurs villes du nord et de l'est ontarien demandent de boycotter les municipalités unilingues anglaises.

L'Assemblée législative ontarienne devrait également réagir face à cette crise linguistique. Bob Rae, leader de l'opposition officielle à Queen's Park, prévoit déposer une résolution devant les membres de l'Assemblée stipulant que la Loi 8 sur les services en français ne s'applique pas aux municipalités. Le leader néo-démocrate voudrait établir un consensus avec les libéraux et les conservateurs sur cette question; mais à l'heure où l'unilinguisme anglais est de mise en Ontario, rien n'est moins sûr...

À SURVEILLER LA SEMAINE PROCHAINE...
le volume III du cahier spécial: Éducation, un enjeu national!

À la 3...

Le jugement Mahé-Bugnet: les retombées dans les régions

par JACQUES BEAUPRE

La décision de la Cour suprême sur les droits des francophones hors Québec en matière d'éducation a été perçue plutôt favorablement par les parents Franco-Albertains.

Dans la région de Rivière-la-Paix, ces retombées ont été presque immédiates. Les membres du comité régional que tentaient de créer le ministère pour gérer l'école Héritage de Jean Côté a décidé d'annuler sa deuxième rencontre pour étudier le jugement de la Cour avant d'aller plus loin dans ce dossier.

Les parents eux n'ont pas l'intention d'attendre les décisions du ministre de l'Éducation. Le 22 mars, ils créaient le Comité ad hoc 23, un comité formé de deux parents provenant de chacune des huit juridictions scolaires de la région, de la présidente du CREF et de deux représentants de la régionale de l'A.C.F.A. Élue présidente de ce comité, Rolande Johnson dit qu'elle a pour tâche de veiller à l'application du jugement notamment au niveau de la gestion qui est accordée aux parents francophones. Madame Johnson dit que les parents voient dans ce jugement une victoire «même s'ils ne nous ont pas tout donné». Elle croit que la décision du plus haut tribunal au pays vient de réduire fortement la possibilité de se voir imposer une gestion régionale. Le comité entend faire des démarches au plus tôt auprès du ministère, du ministre et des députés de la région.

Du côté du Conseil scolaire de Saint-Isidore, la première victoire, croit le président du conseil, Jean Bergeron «c'est qu'on est certain que l'école va continuer à vivre». Monsieur Bergeron croit que le jugement reconnaît clairement le droit de gestion aux parents francophones et qu'il est assez clair pour obliger tout le monde à prendre des décisions concrètes. Même si le Conseil n'a pas encore bien étudié le jugement, Jean Bergeron y voit certains problèmes. Il reste encore de la place, dit-il, à l'interprétation par les conseils scolaires. Il croit aussi que le ministre pourrait tenter de séparer la gestion de l'école Héritage entre les huit commissions scolaires de la région serait chacune représentée par leur commissaire francophone. Monsieur Bergeron aurait aussi aimé que soit plus clarifié la question des nombres. Le Conseil de Saint-Isidore, ajoute-t-il, tentera de rencontrer le ministre pour qu'il prenne des décisions.

SAINT-PAUL

Du côté de Saint-Paul, le secrétaire de la Société des parents pour l'éducation francophone, Maurice Joly croit que pour l'instant il n'y a pas grand chose que peuvent faire les parents. Il faut attendre dit-il les décisions des commissions scolaires et du ministre. La Commission scolaire du comté, district 19 a toujours refusé de participer à la création d'une



Logo de l'école Héritage

école française mais les commissaires avaient dit qu'ils réétudieraient le dossier à la lumière du jugement Mahé-Bugnet. Le porte-parole de la commission scolaire 19 dans ce dossier, le commissaire Robert Bouchard dit qu'il n'a aucun commentaire à faire avant que le conseil étudie la décision lors de la rencontre mensuelle, le 28 mars. Il croit cependant d'ores et déjà que la décision «n'est certainement pas aussi claire qu'on aurait aimé». Entretemps, les parents misent sur un appel fait auprès du ministre de l'Éducation, le 9 mars. Dans cet appel, les parents demandent que le ministre Jim Dinning utilise son pouvoir discrétionnaire pour forcer la commission du comté de Saint-Paul à dire oui à l'école française.



En janvier, Vital Ouellette et Maurice Joly, accompagnés d'une dizaine de parents ont tenté encore une fois de convaincre les commissaires du district 19.

(Photo Jacques Beaupré)

LEGAL - MORINVILLE

Enfin, à Legal, la décision d'ouvrir ou non une école française en septembre 1990 sera prise à la fin du mois d'avril confirme la présidente de la commission scolaire de Legal, Cécile Champagne. Madame Champagne croit qu'il ne serait pas honnête de faire attendre tout le monde plus longtemps. Il n'est donc pas question d'attendre les directives du ministre. Les commissaires se rencontrent le 4 avril et il y a une réunion publique de convoquée pour le 18. Du côté des parents, la présidente de l'Association des parents pour l'école française, Elizabeth St-Onge ne croit pas que le jugement Mahé-Bugnet ait beaucoup changé la situation à Legal. Au moins, dit-elle, elle renforce le fait que l'éducation française est un droit. Les parents continuent d'amasser le plus grand nombre possible de signatures de parents prêts à envoyer leurs enfants dans une école homogène française.



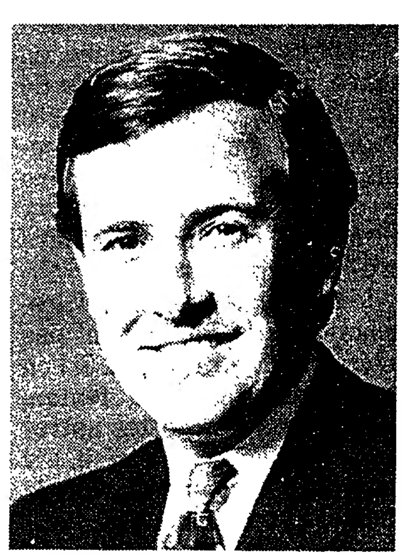
Elizabeth St-Onge

• Edmonton

Le ministre de l'Éducation dit qu'il n'a pas voulu imposer une gestion régionale pour l'école Héritage

par JACQUES BEAUPRE

Le ministre de l'Éducation Jim Dinning a apparemment fait volte-face dans l'avenir de la gestion de l'école Héritage à Jean Côté, Jim Dinning a déclaré qu'il n'avait jamais voulu imposer de gestion régionale pour cette école. Le ministre a fait cette déclaration le 16 mars, en réponse à une question du député néo-démocrate de Stony Plain, Stan Woloshyn. Monsieur Woloshyn avait accusé le ministre de ne pas respecter le jugement de la Cour suprême dans la cause Mahé-Bugnet en refusant aux parents le droit d'assister aux discussions du comité régional.



Jim Dinning

Le ministre dit que ce sont les sept commissions scolaires de la région qui ont voulu conseiller le Conseil scolaire de Saint-Isidore. «Sans ces conseils, dit le ministre, sans ces commentaires, Saint-Isidore sait qu'il ne serait pas capable de faire un aussi bon travail» (won't do as good a job). Le ministre Dinning dit enfin qu'il est heureux de la participation des huit conseils scolaires.

Lors de la première rencontre des huit conseils, le 5 mars, qui avait été convoquée par le ministère de l'Éducation, plusieurs conseils avaient dit ne pas vouloir de cette forme d'administration régionale. La rencontre dont la première partie s'était déroulée à huis clos était présidée par le directeur régional du ministère de l'Éducation, Fred Reinholt et le sous ministre adjoint aux Finances, Karl Daneliuk. Pendant que les représentants des commissions scolaires et du ministère discutaient, une centaine de parents manifestaient pour s'assurer que les francophones continueront à gérer l'école Héritage.

La Cour suprême a accordé aux parents la gestion de l'éducation et des écoles françaises.

Les commissaires scolaires se regroupent face à l'éducation française

par JACQUES BEAUPRE

L'Alberta School Trustees' Association a décidé de créer un comité pour étudier les implications de l'article 23 de la Charte des droits et libertés sur l'administration scolaire en Alberta. Ce comité étudiera notamment les implications du jugement de la Cour suprême du Canada dans la cause Mahé-Bugnet.

Le comité rencontrera les divers groupes intéressés à l'éducation francophone, étudiera les questions de gestion et de financement de l'éducation française pour faire ses recommandation au ministre de l'Éducation. Le comité étudiera aussi tout l'aspect juridique du dossier.

Le directeur général de l'Alberta School Trustees' Association, Larry Ferguson a refusé d'élaborer sur les raisons pour lesquelles ce comité a été créé. Les membres du comité que nous avons rejoint sont tous aussi muets. Même si l'éducation est une juridiction provinciale, ce sont les commissions scolaires de chaque région qui doivent prendre les décisions concernant l'éducation française ce qui place souvent les commissaires dans des situations politiques difficiles. Plusieurs conseils scolaires ont maintes fois indiqués qu'ils préféreraient que la question des écoles françaises relève du gouvernement provincial.

Le comité est formée d'un représentant de chacune des commissions ou conseils scolaires qui font face à des poursuites juridiques liées à l'article 23 et d'un représentant pour chacun des conseils ou commissions qui offrent un programme français ou administre une école française. on y retrouve des commissaires d'Edmonton, de Calgary, de Saint-Paul, de Falher, de Fort McMurray, de Red Deer, de Lacombe, de High Prairie, du comté du Lakeland, et des conseils de Legal et de Saint-Isidore.

L'A.C.F.A. et les parents francophones rencontrent le ministre Dinning...

à lire la semaine prochaine.

L'A.C.F.A. et sa politique sur le multiculturalisme

Lors du dernier Conseil général, l'Exécutif de l'A.C.F.A. a déposé sa politique sur le multiculturalisme qu'on lui réclamait depuis au moins un an.

Ce document est, en fait, une déclaration de principes qui situe l'association provinciale dans ce dossier fort important du multiculturalisme. Cela prend d'autant plus d'importance que l'on parle de plus en plus de multiculturalisme francophone.

Le document a le mérite de reconnaître «trois grandes communautés nationales»: la première, les Autochtones, la deuxième, les français et la troisième, les anglais.

Et ces communautés ont des droits acquis: des droits historiques, moraux et constitutionnels.

BILINGUISME ET MULTICULTURALISME

Nous sommes entièrement d'accord avec le principe qui veut que le multiculturalisme passe par le bilinguisme. C'est évident qu'il ne peut y avoir de multiculturalisme solide et efficace s'il n'y a pas de respect du bilinguisme, la pierre angulaire d'un Canada uni.

LES «NEO-FRANCO-ALBERTAINS»

Le document reconnait aussi qu'il existe un multiculturalisme francophone. L'A.C.F.A. dit qu'elle doit composer avec le groupe multiculturel francophone de manière à respecter leurs différences et leurs contributions au grand projet de la communauté franco-albertaine et de la communauté nationale d'expression française. Et elle ajoute: «Les néo-franco-albertains doivent également reconnaître les caractéristiques culturelles particulières des Franco-Albertains et doivent être sensibles à la situation minoritaire de ces derniers et en respecter les particularités».

Éditorial

Mais qui sont les néo-Franco-Albertains? L'A.C.F.A. fait, de toute évidence, une différence entre le francophone né en Alberta et celui qui est né en dehors de la province.

La présidente de la nouvelle Association multiculturelle francophone de l'Alberta, Madame Evelyne St-Amand-Hubert s'interroge aussi sur la signification du terme «néo-Franco-Albertain».

À ce titre, les Québécois, les Acadiens, les Franco-Ontariens et les autres, sont-ils des «néo-Franco-Albertains»? Tout francophone vivant en Alberta n'est-il pas Franco-Albertain? Si l'A.C.F.A. fait une telle différence, elle pourrait réaliser éventuellement qu'il peut y avoir fort probablement plus de «néo-Franco-Albertains» que de Franco-Albertains vivant en Alberta et cela ne serait pas sans compliquer la situation.

Nous croyons que l'A.C.F.A. se doit de donner une explication claire et nette du terme «néo-Franco-Albertain» dans un proche avenir afin de dissiper toute ambiguïté, même si ce document n'est qu'une ébauche et qu'il doit en principe faire l'objet de discussions au prochain Conseil général du mois de mai.

LANGUE ET CULTURE

Cette déclaration de principes indique la position de l'A.C.F.A. face au bilinguisme officiel et au multiculturalisme, comme porte-parole de la communauté franco-albertaine.

Comme le dit si bien le document, deux éléments importants, la langue et la culture, doivent permettre à la communauté franco-albertaine de s'épanouir.

La langue étant le véhicule incontesté de la culture et le développement de la langue étant intimement relié au développement de la culture, les deux vont donc de pair et ne peuvent être dissociées. Une langue ne peut survivre que si elle colle à la réalité quotidienne, que si elle sert aux gens dans leurs gestes de tous les jours. Si on veut aller plus loin, peut-on parler d'une culture franco-albertaine née de cette volonté ferme d'une communauté de se donner une identité propre ou doit-on parler d'un multiculturalisme francophone?

La décision positive dans la cause Bugnet donne au moins un bon coup de pouce aux francophones de l'Alberta dans leur lutte pour la survie de cette belle langue française.

PIERRE BRAULT

Commentaire

La coalition contre le racisme, une belle initiative de l'A.C.F.A.

La Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale a été une occasion pour le Secrétariat provincial de l'A.C.F.A. de prendre l'initiative de former une coalition pour combattre le racisme en Alberta. C'est tout à l'honneur des dirigeants de l'A.C.F.A. provinciale.

Au moment où il y a au Canada une flambée d'intolérance face aux francophones et au bilinguisme officiel, aux Sikhs, etc, le geste posé le 21 mars dernier par cette coalition démontre bien l'intention ferme de la minorité de langue officielle, des Autochtones, des femmes et des différentes ethnies de se défendre contre ce terrible phénomène social qui mine l'unité nationale. Cette initiative permettra certainement à la communauté franco-albertaine de se faire mieux connaître et d'établir des liens très étroits avec d'autres communautés qui ont les mêmes problèmes et vivent les mêmes expériences.

Ce rapprochement est bienvenu, considérant la situation très sérieuse et les moments historiques que vivent les Canadiens. Les éléments subversifs comme le CoR et l'APEC n'ont pas leur place dans un pays comme le Canada et ce n'est qu'en dénonçant ouvertement ces extrémistes qu'on finira par les pousser au mutisme.

Le Canada accueille des milliers d'immigrants et de réfugiés chaque année. À Edmonton seulement, on côtoie quotidiennement des centaines de Chinois, de Japonais, de Pakistanais, d'Hindous, d'Indonésiens et combien d'autres ethnies. Elles aussi luttent à leur façon pour conserver leur langue et leur culture. La diversité multiculturelle canadienne ne sera pas sans causer de problèmes, chacun cherchant un petit coin de soleil et de paix. Il ne fait aucun doute que ces peuples étant habitués à lutter continuellement pour leur survie en se serrant les coudes et en militant dans leur propre association culturelle voudront prendre plus de place dans la vie canadienne tout en s'y intégrant tant bien que mal.

L'Alberta depuis quelque temps connait un tollé d'intolérance face aux immigrants. On a qu'à penser aux macarons distribués dans le sud de la province, aux campagnes anti-turbans à la G.R.C. On en vient à penser qu'il se trouve toujours quelqu'un aujourd'hui pour être contre quelque chose. Il est grandement temps de réfléchir sérieusement sur ce négativisme qui n'a rien de rassurant et qui pourrait entraîner éventuellement une flambée de violence si on n'y met pas un frein immédiatement.

La défense des droits de la personne et de la minorité de langue officielle, des minorités visibles et invisibles et des femmes prendra de plus en plus d'importance au cours des prochaines années. Il faudra que les Canadiens apprennent à se côtoyer et à s'accepter mutuellement. Et vive la coalition!

PIERRE BRAULT

Lettres ouvertes

Les femmes dans l'église

Monsieur le Rédacteur en chef,

J'aimerais exprimer mon opinion sur le sujet du rôle des femmes dans l'église aujourd'hui.

Je pense qu'il est temps de s'impliquer dans les différentes activités religieuses et spirituelles. On sait que, d'année en année, de moins en moins de prêtres sont consacrés. Et avec les articles sur les prêtres abusifs, on peut se demander, dans les dix prochaines années, où va en être la religion? Peut-être près de disparaître.

Je pense que 80% des adolescents de mon âge ne sont pas intéressés à leur religion. Si l'on ne permet pas à la femme d'accéder à des postes autres que celui de servante, il n'y aura plus personne pour dire la messe, ni pour écouter.

Le temps est venu de changer les traditions et de faire un pas en avant. Pourquoi ne pas laisser les prêtres se marier et permettre aux femmes d'accéder à des titres plus honorifiques dans l'église, peut-être comme dirigeantes, car elles ont les mêmes capacités que les hommes. Ceci pourra peut être empêcher notre religion de s'éteindre.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de ma haute considération.

Leena Piquette
Bonnyville, Alberta

Pensée de la semaine...

On ne fait son bonheur qu'en s'occupant de celui des autres

(Bernardin de St-Pierre)

Notre identité

Monsieur,

Dans le cadre de la crise linguistique actuelle, il se trouve dans notre milieu des gens qui ne comprennent pas qu'on veuille prendre les meilleurs moyens pour garder notre identité. Il ne veulent plus reconnaître leur véritable origine et ils se font les apôtres du déclin comme si la mort culturelle était une promotion. C'est un sentiment qui manque sûrement de noblesse. Je conçois que les forces survivantes plus ou moins vives (selon le cas) qui sont en nous, peuvent faire que les coeurs ne puissent toujours vibrer au même diapason, mais la droiture devrait pourtant permettre de comprendre la noblesse de sentiments de ceux qui veulent rester fidèles et fiers de leurs origines. Ils sont logiques en cela avec un sain patriotisme qui est aussi une vertu chrétienne qui découle du quatrième commandement de Dieu: «Pères et mères tu honoreras, afin de vivre longuement». Le patriotisme n'est pas seulement un attachement bête à un lien assez restreint de son origine.

À mon sens, c'est un amour et un respect presque religieux de toutes les forces vivantes qui sont en nous, qui ont forgé notre personnalité et qui façonnent un caractère national à un peuple qui s'est identifié à un territoire qu'il a marqué de son génie, raison primordiale de l'attachement qu'on lui accorde et qu'on appelle la Patrie.

Dans le contexte canadien, il faut reconnaitre que le droit des uns finit là où commence celui des autres et il faut de la bonne volonté pour accepter cela. Et il peut arriver que la conscience y soit engagée.

L'épanouissement normal et le bonheur des personnes exigent que la jeunesse puisse accrocher son char à une étoile, qu'elle se développe dans le cadre d'une famille heureuse, mais aussi dans un milieu social qui protégera toutes les nobles aspirations des coeurs, des esprits et des âmes pour parvenir à la stature de l'HOMME COMPLET.

Hormidas Chauvin
Girouxville, Alberta



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APF Association de la Presse francophone

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Jacques Beaupré
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Nouvelles régionales

• Saint-Paul

L'A.C.F.A. de Saint-Paul rabroue la député Deborah Grey

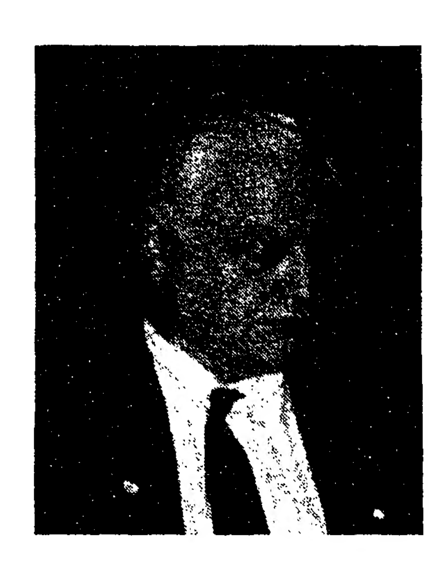
par JACQUES BEAUPRE

L'unilinguisme anglophone de la député fédérale de la circonscription de Beaver River, Deborah Grey a de nouveau soulevé des réactions dans la communauté francophone de Saint-Paul.

Cette fois, la régionale de Saint-Paul s'est plainte que le message du Nouvel An de la député et le calendrier qui l'accompagnait étaient tous deux écrits en anglais seulement.

Lors du dernier Conseil général de l'A.C.F.A., le délégué Jules Van Brabant a déposé une lettre que l'A.C.F.A. a envoyée à la député et la réponse de Mme Grey. M. Van Brabant veut organiser un front commun pour obtenir des communications en français.

L'A.C.F.A. se dit d'abord surprise de l'unilinguisme anglais et demande que la député utilise les deux langues officielles comme cela est le cas, en général, pour les publications du gouvernement fédéral.



Jules Van Bradbant

La député réformiste a répondu dans sa lettre du 25 janvier que, selon les statistiques, seulement 390 résidents du comté (ou 0,54%) ne parlent que le français. Un autre 13%, soit 9 730 personnes parlent les deux langues officielles.

Mme Grey a répondu dans une lettre datée du 25 janvier que des copies françaises pourront désormais être obtenues sur demande mais qu'elle croit «qu'il ne serait pas pratique» d'envoyer à tous ses électeurs des textes bilingues.

Selon les statistiques, écrit Mme Grey, sur les 72 695 électeurs de Beaver River, 86,5% parlent seulement anglais alors que 390 (ou 0,54%) ont indiqué connaître seulement le français. L'autre 13% soit 9 730 électeurs, parlent les deux langues. La députée fédérale conclue donc que le nombre de personnes qui ne parlent que le français est minuscule. Il faut donc comprendre que pour la député réformiste, l'esprit des langues officielles, est donc qu'il faut utiliser le français seulement si les personnes ne comprennent pas l'anglais.

• Alberta

L'an 2000: Une tournée d'information et de consultation

par JACQUES BEAUPRE

D'ici la fin d'avril, les Albertains de toutes les régions se feront demander de déterminer quelles doivent être les priorités de développement de leur communauté pour l'an 2000. Cette tournée est effectuée par Lucien Larose pour le compte de l'Association canadienne-française de l'Alberta, la Fédération des parents francophones de l'Alberta et Francophonie jeunesse de l'Alberta.



Lucien Larose

Avec la consultation sur la gestion scolaire et celle sur la programmation, c'est la troisième fois en quelques mois que les Franco-Albertains se font demander leurs opinions. S'il y a tant de consultations, c'est que les associations francophones se préparent pour de nombreux changements d'abord les conséquences du jugement Bugnet, ensuite parce que l'A.C.F.A. espère toujours conclure bientôt une entente avec le gouvernement fédéral pour assurer le développement de la communauté franco-albertaine.

«Il est temps de faire le point à la veille d'une entente communauté/Canada sur les réalités de notre communauté dans tous les secteurs de la vie quotidienne, (...) informer, consulter, concerter, communiquer avec tous les intervenants de la vie franco-albertaine», peut-on

(suite en page 12)

A.C.F.A. Fort McMurray...

(suite de la page 1)



l'opération de la régionale. C'est pourquoi on a suggéré d'installer un répondeur automatique qui permettrait à quiconque de connaître les différentes activités organisées pour les francophones même si le bureau de la régionale est fermé.

On a aussi étudié le rôle de l'agent de développement communautaire. Veut-on avoir quelqu'un qui fait de l'administration ou qui fait du développement communautaire, donnant ainsi plus de visibilité à la régionale?

On a aussi parlé de la concertation, de la programmation et de la productivité de la régionale.

On donnera aussi plus de place aux jeunes en créant au début du mois d'avril une section locale de F.J.A.

En fait, les francophones de Fort McMurray, qu'ils soient Québécois, Acadiens, Franco-Ontariens ou Franco-Albertains veulent avoir les outils nécessaires pour garder leur langue et leur culture.

Le samedi soir, une centaine de personnes participaient au banquet d'anniversaire au Shawridge Hotel. Des présentations de plaques ont été faites aux trois présidents par différentes personnalités francophones de Fort McMurray. Madame France Levasseur-Ouimet, présidente de l'A.C.F.A. a présenté une plaque à M. Roland Péru, le président de la régionale, pour souligner ce 10e anniversaire.

Armande Zenpu, une commère incorrigible agissait comme maître de cérémonie et a retracé, de façon très humoristique, la brève mais très intéressante histoire de la régionale.

Après le repas, Gisèle Lemire et Mario Bergeron ont présenté la pièce «Maman m'a jamais dit ça...». L'auditoire a été à même d'apprécier les talents de comédienne de Madame Lemire, qui compait au cours de cette pièce humoristique pas moins d'une dizaine de personnages de la jeune femme enceinte, à la représentante de Mary Kay, en passant par la «rockeuse» et à la petite fille à la garderie.

Le ton humoristique et enlevant de la pièce a permis à chacun de se dilater la rate durant plus d'une heure et vingt minutes. Le tout s'est terminé par une danse au son de la disco d'André Provencher.

Le dimanche après-midi des activités familiales étaient organisées à l'école St.John en collaboration avec le comité de parents du programme français pour clôturer cette fin de semaine de célébration du 10e anniversaire de la régionale.



L'un des deux ateliers animés par Carole-Monica Roy (à droite de la caméra) et dont la secrétaire était Lyne Lemieux du Secrétariat provincial de l'A.C.F.A.

(Photo Martin Brault)



Gisèle Lemire en a épaté plusieurs par son jeu incroyable dans la pièce «Maman m'a jamais dit ça...». Elle joue ici le rôle d'une petite fille à la garderie. Dans la photo du haut à gauche, elle personnifiait une dame qui suit une diète et veut faire des exercices pour maigrir.

(Photo Pierre Brault)

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

MARS

25	26	27	28	29	30	31
1854	1932	1885	1909	1956	1885	1912
MGR TACHE CONFIRME 17 PERSONNES AU FORT EDMONTON	CELEBRATION DE LA PREMIERE MESSE A GUY	LA REBELLION ECLATE EN SASKATCHEWAN	INTRONISATION DE MGR A PASCAL COMME EVEQUE DE PRINCE-ALBERT	DECES DU FRERE ALEXANDRE LAVOIE OMI	UNE COMMISSION EST NOMMEE POUR ETUDIER LES GRIEFS DES METIS	ERECTION DE LA PAROISSE DE SAINT-VINCENT AU N.-O. DE SAINT-PAUL

• Edmonton

Les parents qui envoient leurs enfants en immersion gagnent leur point contre les écoles catholiques

par JACQUES BEAUPRE

L'école J.H. Picard survivra, l'école Saint-Thomas d'Aquin sera fermée et le sud d'Edmonton comptera désormais une école d'immersion homogène. C'est ce qu'ont décidé, à l'unanimité, le 19 mars, les conseillers de la Commission des écoles catholiques d'Edmonton.

Entouré d'une centaine de parents, Léonard Rousseau était venu écouter le sort qui était réservé à J.H. Picard.
(Photo Jacques Beaupré)

Ces deux écoles étaient menacées de fermeture dans un projet de réorganisation proposé par la Commission, le 25 janvier. Avec la fermeture de quatre écoles et de nombreux réaménagements, les écoles catholiques espéraient économiser entre 1,2 et 1,6 millions $ en dix ans. À cause de la forte opposition des parents, seule Saint-Thomas d'Aquin sera fermée et les économies seront d'environ 500 000 $ d'ici l'an 2000. Plusieurs de la centaine de parents présents à la réunion du conseil croyaient d'ailleurs qu'il y avait eu beaucoup de remue-ménage pour pas grand chose.

Les parents des programmes d'immersion perçoivent la décision de la Commission comme une victoire. Le débat entourant le projet de réorganisation a été perçu par plusieurs d'entre eux comme une bataille pour la survie du programme d'immersion. La porte-parole des parents de l'école J.H. Picard, Heather Bourigeault et le directeur de l'école, Léonard Rousseau ne sont d'ailleurs pas tendres à l'égard de la Commission, qu'ils accusent de n'avoir jamais appuyé les programmes minoritaires que ce soit l'immersion, le français, l'ukrainien, etc. Monsieur Rousseau a d'ailleurs qualifié de foutaise l'idée de déménager les 10e, 11e et 12e années à St.Joes. Madame Bourigeault espère pour sa part que l'unité des parents qui envoient leurs enfants en immersion fera réfléchir la Commission.

L'école J.H. Picard devient donc une école homogène d'immersion de la maternelle à la 12e année. En plus de garder ces élèves du secondaire, Picard accueillera ceux de l'école élémentaire Saint-Thomas d'Aquin et le surplus d'élèves de 6e et de 5e des écoles Frère Antoine et St.Stanislaus. La décision de fermer Saint-Thomas d'Aquin dès juillet 90 devra toutefois être approuve par les parents de cette école.

Heather Bourigeault ne croit pas qu'il y aura beaucoup d'opposition parce que les parents d'immersion, dit-elle, ont compris que le regroupement des élèves à J.H. Picard était essentiel à la survie du programme. La dispersion proposée initialement, disent Madame Bourigeault et Monsieur Rousseau, aurait tué le programme d'immersion parce que les parents ont besoin de stabilité. C'est que de plus en plus, dit-elle, les parents envoient leurs enfants en immersion jusqu'en 12e année parce que l'immersion a fait ses preuves. Le directeur de l'école, Léonard Rousseau est d'accord et il pense que l'idée d'une école d'immersion homogène n'est pas étonnante parce qu'à Edmonton «ils ont été habitués à une école très française» et «qu'ils ne veulent pas d'une école à deux pistes».

Quant au regroupement de la maternelle à la 12e année, le directeur croit que la solution est viable. Il donne pour exemple l'école Maurice-Lavallée. Madame Bourigeault croit pour sa part que les parents vont accepter les problèmes de transport parce qu'ils tiennent à leur programme.

Arts et spectacles

• Calgary et Edmonton

Grand spectacle du Royal Winnipeg Ballet: Anne of Green Gables

par ANDRE FRADETTE

Pour le Royal Winnipeg Ballet, la saison 1989-90 en est une de célébrations et de réjouissances puisqu'elle marque son 50e anniversaire. Cette cinquantième saison comprend plusieurs tournées à travers le monde dont une au Canada d'un océan à l'autre, où le ballet Anne of Green Gables est présenté pour la première fois dans une tournée; deux autres chorégraphies, Paquita et Sequoia, complètent le programme. La Compagnie se produira au Jubilee Auditorium de Calgary, les 29, 30 et 31 mars et à celui d'Edmonton, les 2 et 3 avril à 20h.

Chorégraphie de Jacques Lemay sur une musique de Norman Campbell, Anne of Green Gables a été acclamée à New York, de même que dans toutes les grandes villes d'Amérique du Nord. Elle met en vedette une jeune orpheline adoptée par une vieille dame et son frère. Inutile de dire que, pour créer cette oeuvre, Jacques Lemay a tout simplement adapté à la scène le célèbre roman canadien-anglais du même nom, Anne of Green Gables de Lucy Maud Montgomery. petits et grands en seront ravis car elle convient à toute la famille. Suzanne Rubio, une francophone, dansera un des deux rôles principaux, au spectacle du 3 avril.



Le Royal Winnipeg Ballet en est à sa 50e saison. C'est une troupe qui a une réputation de prendre des risques au plan artistique et qui a été acclamée au Canada et aux États-Unis.

Par contraste, les deux autres chorégraphies, Paquita et Sequoia, évoqueront des mondes différents chez le spectateur, soit l'Espagne ensoleillée des gitans et un monde de mouvements dont la puissance et l'audace rappellent les grandes forêts de Sequoia.

Première compagnie professionnelle de ballet au Canada, le Royal Winnipeg Ballet a vu le jour en 1939 et depuis ce temps a acquis une renommée internationale qui la place au rang des meilleures compagnies du genre. En avril 1989, la compagnie perdait son jeune directeur artistique Henny Jurriens, mort tragiquement dans un accident de voiture; malgré ce coup du destin, le Royal Winnipeg Ballet n'en continue pas moins d'oeuvrer avec autant d'ardeur et de regarder vers l'avenir et en l'occurence un avenir prometteur car les succès du premier cinquantenaire augurent bien pour le deuxième.

CHRONIQUE VOYAGE

À compter de cette semaine, Le Franco en collaboration avec Madame Francine Ladouceur de Fort McMurray, présente une chronique sur les voyages. Cette chronique reviendra une fois par mois, la 4e semaine.

Bon voyage

Quelles sont les dix destinations les plus populaires prévues pour les années 90? D'après une recherche américaine, elles sont: l'Australie, les Îles des Caraïbes, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Russie, les Îles du Pacifique, la Floride, Hawaï, l'Asie et l'Alaska.

La Floride a été nommée le lieu le plus recherché et l'Angleterre vient en tête de liste comme destination favorite pour des vacances d'hiver à l'étranger.

Ici à Fort McMurray, on semble suivre la même tendance. Certainement, les Îles des Caraïbes, Hawaï, le Mexique, la Floride et la Californie voient arriver en grand nombre les gens de ce coin de l'Alberta, impatients de se réchauffer la «couenne» sur des belles plages toutes chaudes.

Durant le printemps et l'été, l'Angleterre et l'Écosse sont les pays d'Europe les plus visités. L'Australie, l'Espagne, le Portugal, la Grèce, surtout pendant les dernières années observent une augmentation de plus en plus grande de touristes et pour nos «Fort McMurrayens» les plus aventureux, l'Afrique et l'Orient exercent une tentation irrésistible.

Le monde devient de plus en plus petit. Les évènements politiques qui se sont déroulés dernièrement dans les pays communistes vont influencer considérablement l'industrie du voyage. La population ethnique du Canada va être bien attirée vers la Russie, la Pologne, la Hongrie, l'Ukraine et la Tchécoslovaquie. Déjà les opérateurs de voyages comme Fiest sont en communication avec lse compagnies aériennes pour organiser des vols nolisés pour l'été prochain. «Il y a beaucoup de Canadiens qui ont leurs racines dans des pays et qui ont un brûlant désir de retourner à leur source pour visiter leurs parents et leurs amis», d'après Monsieur Dennis Fletcher, vice-président de Fiesta Holidays.

Et que peut-on dire à propos des vacances de croisières? Il semble que les années 90 seront les années où l'on verra émerger les vacances de croisières comme le choix préféré du groupe le plus nombreux de voyageurs nord-américains: «The Baby Boomers».

Comme vous le constatez, chers lecteurs, il y a un trésor inépuisable d'information qui entoure le monde merveilleux du voyage et chaque semaine, nous allons en explorer différents aspects.

Si vous avez des questions ou des sujets dont vous désirez discuter, n'hésitez pas à m'écrire au soin du Franco...

D'ici là, bons rêves de voyages!

• Troupe franco-albertaine

Les Bûcherons: pour renouer avec la tradition

par ANDRE FRADETTE

Les amateurs de folklore ont sûrement entendu parler des Bûcherons, ensemble folklorique franco-albertain ayant plus d'un tour dans son sac. Avec leurs instruments et leurs chansons traditionnels, les Bûcherons roulent leur bosse à travers le pays, allant dans les écoles et les salles égayer l'esprit des gens. Partout où ils s'arrêtent, les gens accourent en grand nombre les voir pour renouer avec la tradition, un mode de vie qui remonte à l'époque des voyageurs. Simples, les spectacles marchent à tout coup parce que leur musique a un effet entraînant sur les spectateurs qui malgré eux tapent du pied ou exécutent une gigue, à l'instar des Bûcherons eux-mêmes.



Les Bûcherons

En 1982, Gilbert Parent, originaire de Girouxville, après avoir oeuvré dans plusieurs groupes folkloriques notamment les Blés d'Or, décida de former le sien, appelé plus tard les Bûcherons. Pourquoi avoir choisi ce nom? Parce qu'il colle très bien à leur genre de musique et qu'il renvoie à une époque, un mode de vie plus artisanal, où les gens savaient s'amuser entre eux dans les veillées en jouant du violon, de la guitare, de l'accordéon ou de n'importe quel autre instrument qui leur tombait sous la main ou bien en chantant de vieilles chansons: Youpe youpe, C'est l'aviron, Envoyons dl'avant, etc. Ici nous entrons de plein pied dans leur domaine, dans leur démarche essentielle. Laissons Gilbert Parent, leur directeur artistique, nous en parler: «C'est une partie de mon héritage; j'ai ça dans le coeur! J'encourage les jeunes à retrouver cette culture, le plaisir de jouer en famille». Gilbert Parent vient d'un milieu où il entendait toujours de la musique de ce genre, son père et sa mère jouant de différents instruments. Et il ajoute: «Les gens au fond d'eux-mêmes veulent être reconnus et en faisant de la musique ils peuvent l'être, se reconnaître entre eux. La musique folklorique peut rassembler les gens».

Les Bûcherons jouent souvent dans les écoles pour faire connaître ce genre de musique aux jeunes et le mode de vie des voyageurs. D'ailleurs, leur tout nouveau spectacle, la Cabane à sucre, a pour but d'amener les jeunes à participer au spectacle. En plus de la Cabane à sucre, ils donnent deux autres spectacles, la Joie de vivre et les Voyageurs, eux aussi pour les écoles mais qui conviennent tout aussi bien aux adultes. Pour les spectacles dits «scolaires», un cahier et une vidéocassette pédagogiques sont disponibles. Ils donnent leurs spectacles en français et en anglais et ont su, dès le début, «apprivoiser» les anglophones, selon le mot du directeur. Cet ensemble comprend deux équipes qui se partagent les spectacles. Ils chantent des chansons traditionnelles et leurs compositions.

En plus de la guitare et du violon, ils jouent des instruments suivants: accordéon à boutons, harmonica, os, guimbarde, scie, cuillers et les bonhommes et bonnes femmes gigueurs, petites marionnettes dansant sur une palette de bois ou sur leurs genoux. La hache sert aussi à exécuter une danse.

Ils ont à leur actif des spectacles importants: une série de spectacles à Expo 86 à Vancouver et une tournée de trois mois en Australie en 88, laquelle s'avéra un tel succès qu'ils ont été invités à y retourner.

En dernier lieu, mentionnons les festivals importants où les Bûcherons se produiront bientôt: Harbour Front Festival, Toronto (14 au 21 mai), la Fête colombienne des Enfants, Vancouver (27 mai au 3 juin), Winnipeg Children's Festival (3 au 7 juin), et bien sûr le Folk Festival d'Edmonton, cet été. Enfin du 8 au 12 avril, ils seront dans la région de Rivière-la-Paix et en mai au Yukon en tournée.

Agriculture

• Lethbridge

Du blé d'hiver adapté au grand Nord canadien

Les scientifiques recourent à la haute technologie pour créer de nouvelles variétés de blé d'hiver qui survivront aux température froides du nord des Prairies tout en résistant aux ravages de la moisissure des neiges.

La moississure des neiges est un champignon qui s'attaque aux plantes recouvertes de neige, là où les conditions sont humides et froides, et rend ainsi impossible la production du blé d'hiver sur de vastes étendues de l'Ouest canadien. Toute une récolte peut même être perdue à cause de la moisissure des neiges dans le nord de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Selon Denis Gaudet, chercheur à la Station fédérale de recherches de Lethbridge (Alberta), l'utilisation de la biotechnologie conjuguée aux méthodes d'amélioration classiques permettra d'obtenir des résultats plus rapidement.

Moins de 10 000 hectares de terres dans le nord de l'Alberta et de la Saskatchewan sont ensemencés en blé d'hiver parce que la moisissure des neiges fait ses ravages lorsque les températures varient entre 0 et -8° C.

Cependant, le blé d'hiver pourrait devenir l'un des meilleurs choix de culture pour les agriculteurs de l'Ouest.

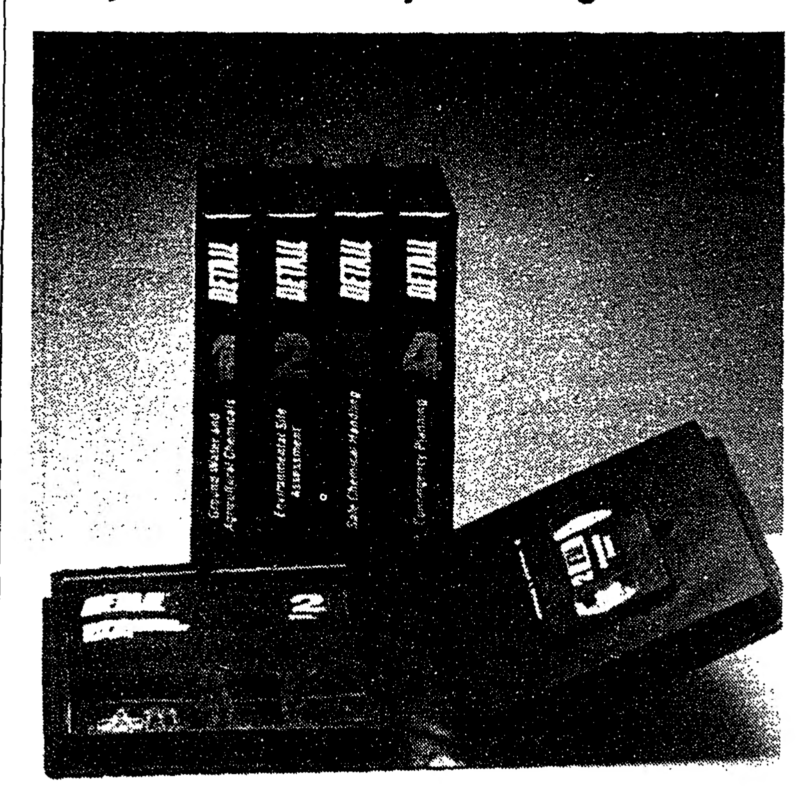
«Le rendement du blé d'hiver dépasse d'environ 20 pour cent celui du blé de printemps, explique le Dr Gaudet. Son prix est également inférieur parce qu'il coûte moins cher à produire, ce qui lui donne un potentiel énorme sur le marché des pays à la recherche d'un produit peu coûteux pour la fabrication du pain et des nouilles».

Le blé d'hiver est également bon pour l'environnement puisqu'il sert de couvert au sol pendant tout l'hiver, contribuant ainsi à lutter contre l'érosion.

Le Dr Gaudet soutient que si les scientifiques pouvaient étendre les superficies ensemencées en blé d'hiver ne serait-ce même que légèrement plus au nord, les retombées sur l'agriculture des Prairies seraient considérables. «La production de blé dans la région de la rivière la Paix rivalise avec celle du Manitoba. Le fait d'être en mesure de cultiver du blé d'hiver dans cette région sans craindre la moisissure des neiges aura d'énormes conséquences».

• Sécurité

Nouveau programme de formation pour une utilisation sécuritaire des produits chimiques en agriculture



par JACQUES BEAUPRE

Parce que l'utilisation des produits chimiques, en agriculture devient de plus en plus compliquée et que la protection de l'environnement devient plus importante, une compagnie manitobaine, Monsato vient de créer un nouveau programme de sécurité pour l'utilisation des produits chimiques.

Appelé D.E.T.A.I.L., ce programme est divisé en quatre modules. Chaque module comprend un vidéo, un feuillet d'information, un guide et un test pour vérifier la compréhension de l'utilisateur. Les quatre modules sont: l'utilisation des produits chimiques et les nappes d'eau souterraines, l'évaluation environnementale du site où sont épandus les produits chimiques, l'utilisation sécuritaire des produits chimiques et l'établissement d'un plan d'urgence en cas d'accidents. Le programme est disponible auprès de Western Fertilizer and Chemical Dealers Association.

• Vancouver

La Colombie-Britannique adopte de nouvelles normes pour le vin

Les vins de la Colombie-Britannique seront plus faciles à vendre à l'étranger et les consommateurs canadiens seront mieux renseignés sur les produits qu'ils achètent grâce aux nouvelles normes que vient d'adopter le secteur vinicole de cette province.

Désormais, un vin ne pourra plus porter l'appellation «Produit de la Colombie-Britannique que s'il est fabriqué à 100% dans cette province. Selon un chercheur d'Agriculture Canada à la Station Summerland en Colombie-Britannique, Gary Strachan «les vins de la vallée de l'Okanagan sont aussi bons que n'importe quel autre vin produit dans le monde et sont souvent comparés à ceux de la région de l'Alsace en France et du Rhin en Allemagne».

La nouvelle recommandation donnera aussi un coup de pouce à un secteur confronté avec l'Accord sur le libre échange et des décisions rendues dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce qui ont pour effet d'augmenter la compétition. Gary Strachan croit que l'adoption des nouvelles normes permettra aux producteurs canadiens d'engager la lutte d'égal à égal avec leur concurrents internationaux. En prévision d'une concurrence plus vive de l'étranger, les viticulteurs de la vallée de l'Okanagan ont arraché les deux tiers de leurs vignes, marquant ainsi le début d'une transition vers des raisins et des vins de meilleure qualité.

La page de l'A.C.F.A.

Calendrier des activités culturelles

AVRIL 1990

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles?

Veuillez nous faire parvenir vos informations avant le 15 de chaque mois soit par courrier ou en composant le 466-1680.

Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'A.C.F.A. provinciale.

Badminton en français tous les mardis de 19h à 21h à l'école Maurice-Lavallée. Entrée gratuite. Info.: Gilles au 486-3508.

1er, 28 et 29 EDMONTON - Action Éducation des Femmes et l'Éducation permanente tiendront des ateliers portant sur l'élaboration du portfolio de 9h à 16h30 à la Faculté Saint-Jean. Info.: Marcelline Forestier au 468-1582.

1er SAINT-PAUL - La Franco-Gang de Plamondon présente «Le retour de Séraphin» à l'école régionale de Saint-Paul à 15h. Info.: Centre culturel au 645-4800.

5 CALGARY - La Troupe des Avant-Cimes présente BOEING-BOEING de Marc Camoletti au Dr. Betty Mitchell Theatre (Jubilee Auditorium) à 19h30. Cette présentation sera suivi d'un vin et fromage. Retenez vos places en composant le 250-5004.

5 et 6 PLAMONDON - La Franco-Gang de Plamondon présente «Le retour de Séraphin» à l'amphithéâtre de l'école de Plamondon à 19h30. Info.: 798-3896.

6 CALGARY - Rencontre-partage. Activités pour parents et enfants (0 à 5 ans) organisées par le Centre de l'Éducation permanente. Info.: 282-7708 ou 297-4023.

6 FALHER - «Parents partenaires à l'éducation». Journée d'activités et d'ateliers avec un Salon du livre de 19h30 à 21h. Info.: A.C.F.A. régionale au 837-2296.

6, 7 et 8 EDMONTON - Le Théâtre français d'Edmonton présente «DOUZE HOMMES EN COLÈRE» de Réginald Rose à 20h. Info.: Julien Forcier au 469-0829.

6 SAINT-PAUL - Le Club des cinéphiles de Saint-Paul présente au petit théâtre de l'école régionale le film «FIERRO... l'été des secrets» de 19h à 20h45. Entrée gratuite.

6 SAINT-ISIDORE - Exposition de dessins et de peintures de 9h à 16h au Centre culturel «Au BarBar».

7 FALHER - «Parents partenaires à l'éducation». Journée d'activités et d'ateliers avec un Salon du livre de 9h à 16h. Info.: A.C.F.A. régionale au 837-2296.

6, 7 et 8 CALGARY - La Troupe des Avant-Cimes présente BOEING-BOEING de Marc Camoletti au Dr. Betty Michell Theatre (Jubilee Auditorium) à 20h. Retenez vos places en composant le 250-5004.

7 EDMONTON - Ateliers pour enfants «Parlons d'animaux» par l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton de 10h à 12h pour les enfants de 8 et 9 ans au local de La Girandole. Info.: Luc au 469-4401.

7 EDMONTON - Le Ciné-Club pour enfants présente «GOLDORAK» (animation) au musée provinciale de l'Alberta de 10h30 à 12h15. Info.: Huguette Hébert au 432-1267 ou 465-8700.

7 GIROUXVILLE - Les Chevaliers de Colomb auront leur «Initiation du 2e et 3e degré, suivi d'un banquet au sous-sol de l'église à Girouxville (membres seulement). Info.: Gérald au 837-2461 ou Robert au 323-4661.

8 GIROUXVILLE - Souper et spectacle avec Gilbert Parent au sous-sol de l'église à 17h organisé par le comité culturel. Info.: Edna au 323-4200 ou 323-4432.

14 SAINT-ISIDORE - Le Centre culturel «Au BarBar» vous invite à une «Soirée entre amis».

19 EDMONTON - Ciné-femmes. L'Éducation permanente et le Comité femmes de l'A.C.F.A. régionale présente «L'enfant dans le mur». Ce film sera présenté à l'auditorium de l'O.N.F. à la Place du Canada et sera suivi d'une discussion. Info.: 469-4401 (Elda).

20 SAINT-PAUL - Le Club des cinéphiles de Saint-Paul présente au petit théâtre de l'école régionale le film «La flûte à 6 schroumpfs» de 19h à 20h45. Entrée gratuite.

20 CALGARY - Rencontre-partage. Activités pour parents et enfants (0 à 5 ans) organisées par le Centre de l'Éducation permanente. Info.: 282-7708 ou 297-4023.

20 SAINT-ISIDORE - Le Centre culturel «Au BarBar» présente un spectacle de «Suzanne Foisy guitare et chasons» de 19h à 1h.

21 EDMONTON - Ateliers pour enfants «Parlons d'animaux» par l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton de 10h à 12h pour les enfants de 10, 11 et 12 ans au local de La Girandole. Info.: Luc au 469-4401.

24 GIROUXVILLE - Ciné-club présente le film «Tintin, l'affaire Tournesol» à l'école de Girouxville. Info.: A.C.F.A. régionale au 837-2296.

25 JEAN-CÔTÉ - Ciné-club présente le film «Tintin, l'affaire Tournesol» à l'école Héritage. Info.: A.C.F.A. régionale au 837-2296.

26 DONNELLY - Ciné-club présente le film «Tintin l'affaire Tournesol» à l'école de Donnelly. Info.: A.C.F.A. régionale au 837-2296.

26 EDMONTON - Souper-causerie de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton. Thème: La relation enfants adultes/parents.

27 FALHER - Ciné-club présente le film «Tintin, l'affaire Tournesol» l'école de Falher. Info.: A.C.F.A. régionale au 837-2296.

27 et 28 SAINT-ISIDORE - Le Centre culturel «Au BarBar» présente un spectacle «Maman m'a jamais dit ça!» de Gisèle Lemire. Ce spectacle a obtenu un franc succès à Edmonton et Fort McMurray. Info.: Denis au 925-2341 ou Ruth au 624-8798.

29 DONNELLY - Fête familiale avec déjeuner aux crêpes au Sportex après la messe. Info.: Cécile au 925-3857.



COMBATTRE LE RACISME ENSEMBLE

À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LE RACISME, L'A.C.F.A. PROVINCIALE INVITAIT DES GROUPES AUTOCHTONES ET DES GROUPES ETHNIQUES À SE RÉUNIR POUR DISCUTER DES PROBLÈMES DE RACISME. CES GROUPES ONT PRODUIT CONJOINTEMENT LA DÉCLARATION SUIVANTE:

Tout être humain doit prendre la responsabilité d'assumer les gestes qu'il pose lorsqu'il commet un geste raciste ou lorsqu'il consent par son inaction au racisme. Cela implique à la fois les individus et les institutions, tels que les médias, gouvernements et institutions d'enseignement.

Nous sentons qu'il est important de continuer de travailler ensemble afin de promouvoir la compréhension et l'acceptation de nos différences culturelles qui forment la société canadienne.

La confrontation avec les problèmes de la discrimination raciale requiert une affirmation claire de leadership qui jusqu'ici n'a pas été démontré. Une vague de fonds en ce sens se soulève aujourd'hui.

Cette rencontre constitue l'étape initiale de la formation d'une coalition albertaine de groupes concernés depuis toujours par le problème. Cette coalition est formée de représentants des groupes allemands, chinois, autochtones, francophones, des groupes de femmes immigrantes et des groupes de femmes. Nous encourageons d'autres groupes à se joindre à nous.

La tolérance en soi ce n'est pas assez. C'est uniquement grâce à un dialogue continu et à l'éducation de tous afin que des actions concrètes soient faites par tous les Canadiens que chacun d'entre nous se sentira participant à part entière à la société canadienne.

Groupes signataires:

Chinese Benevolent Association
Alberta Network Immigrant Women
Edmonton Multicultural Society
German Canadian Association of Alberta
Ukrainian Canadian Committee (Alberta Provincial Council)
Association canadienne-française de l'Alberta
Association multiculturelle francophone de l'Alberta
Native Council of Alberta (Canada)
Indian Association of Alberta
Alberta Status of Women Committee

(cet espace a été retenu et payé par le Secrétariat provincial de l'A.C.F.A.)

L'an 2000...

(suite de la page 5)

lire dans le document d'information de la tournée.

Pour Lucien Larose, il est important que le plus grand nombre possible de gens se prononcent et qu'ils le fassent directement en venant aux rencontres qui sont organisées dans les régionales et aussi dans les régions qui ne sont pas encore desservies par l'A.C.F.A. comme Grande Prairie, Edson, Red Deer, etc. Car, s'il y a une entente de conclue avec le gouvernement fédéral ce sera pour tous les Franco-Albertains peu importe où ils vivent dans la province.

Quand les francophones de la Saskatchewan ont reçu 63 millions $, en 88 ils étaient mal préparés. Le résultat est qu'une partie de l'argent aurait pu être mieux utilisé, des projets n'ont pas été réalisés et d'autres sont en retard. «On a regardé ce qui s'est passé en Saskatchewan, dit Monsieur Larose, et on essaie d'apprendre».

À chaque rencontre, Lucien Larose informe d'abord sur l'état des négociations avec le fédéral, présente les dix grandes orientations et demande aux Franco-Albertains de les classer par ordre d'importance. Le regroupement des divers organismes doit-il passer avant le développement du secteur culturel? L'information doit-elle être favorisée au dépens de l'éducation? Faut-il favoriser les services ou les ressources humaines? ... aux Franco-Albertains de décider.

• Provincial

Il n'y a pas de sauveur pour le développement économique par les Franco-Albertains

par JACQUES BEAUPRE

Le vice-président aux relations avec le mouvement coopératif du Mouvement Desjardins, Magella St-Pierre, dit que les Caisses populaires Desjardins sont prêtes à voir si elles peuvent aider les Franco-Albertains mais qu'il n'est pas question de miracle économique.

Monsieur St-Pierre était en Alberta à la demande de l'A.C.F.A., qui l'automne dernier a demandé au Mouvement Desjardins de s'impliquer dans le projet de développement économique des communautés franco-albertaines. Monsieur St-Pierre est venu rencontrer des entrepreneurs francophones, des représentants du Conseil albertain de la coopération, des associations francophones et d'autres intervenants du milieu économique.

Selon Magella St-Pierre, à court terme il est peu probable que le Mouvement Desjardins, le plus important groupe financier au Québec, puisse apporter une aide concrète et financière au développement économique des francophones en Alberta. Monsieur St-Pierre croit plutôt que l'apport du Mouvement Desjardins serait de fournir une aide technique et de l'information qui permettront aux Franco-Albertains d'accroître leur importance économique. Il dit toutefois qu'il est possible, peut être même probable, que les Caisses populaires investissent dans certains projets de développement si ceux-ci sont rentables.

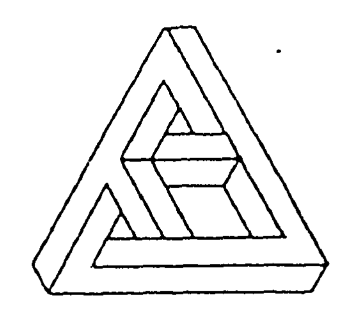
Monsieur St-Pierre est d'abord venu chercher des faits, rencontrer les gens concernés et il fera un rapport au Mouvement Desjardins plus tard. Il pense toutefois qu'il est peu probable que le Mouvement Desjardins s'implique en Alberta autant qu'il l'a fait au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. Les caisses populaires de ces provinces ont été regroupées dans des Fédérations du Mouvement Desjardins. L'Alberta, croit-il est trop loin et n'est pas un marché naturel pour les québécois. Ceux-ci s'intéressent, dit-il, à New-York qui est situé à moins de 500 km de Montréal et qui est très populeux, plutôt qu'à Edmonton ou à Falher qui sont situés à plus de 4 000 km.

L'A.C.F.A. ne s'était pas fixée d'objectifs précis quant à la forme et le degré d'aide que pourrait donner le Mouvement Desjardins. Elle espérait seulement en faire un partenaire, à un niveau ou un autre dans son projet de développement économique. Le plan de développement a été déposé le 26 octobre au président du Mouvement Desjardins, Claude Béland. L'A.C.F.A. y dit que «la survie économique des Franco-Albertains dépend de leur habileté de se donner une force économique pour appuyer leurs démarches en développement communautaire». Le plan notait les nombreuses réalisations des dernières années par les entrepreneurs Franco-Albertains et demandait un appui financier pour soutenir un service provincial en développement économique qui aurait un budget de 157 000 $. Le plan inclut une série de projets à l'échelle provinciale et pour les régions. Le Mouvement devrait faire connaître sa position dans les semaines ou mois à venir.

• Un nouveau comité jeunesse

F.J.A. élargit ses frontières vers Fort McMurray

Lors du 10e anniversaire de la régionale de Fort McMurray, les 17 et 18 mars derniers, la présidente de Francophonie jeunesse de l'Alberta, Anik Giguère a annoncé aux participants la date d'inauguration du nouveau Comité jeunesse de Fort McMurray de F.J.A. Cette ouverture aura lieu le **jeudi 5 avril à 19h30** au bureau de l'A.C.F.A. régionale.



Suite à l'Assemblée annuelle de l'A.C.F.A. régionale de Fort McMurray, des représentants de F.J.A. ont eu l'occasion de rencontrer un groupe de jeunes de la région. Ce groupe était composé de: Valérie Péru, Giselle Lefebvre, Andréa Lefebvre, Georgette Robidoux et de Megham MacGillivray. À cette occasion, les représentants de F.J.A. on pu reconnaître le potentiel et le désir énorme des jeunes de Fort McMurray de se regrouper et de s'afficher dans leur communauté en tant que jeunes francophones actifs et dynamiques.

Georgette Robidoux a été nommé la représentante du groupe. Cette dernière a souligné qu'elle se fera un plaisir de répondre aux questions ou informations. Pour la contacter, le numéro est le: **743-1639.** Pierre Bergeron, agent de liaison à F.J.A. est également disponible pour tous ceux qui requièrent de plus amples renseignements. Pour le rejoindre, il suffit de téléphoner au: **469-1344.**

Tous les jeunes âgés de 14 à 25 ans intéressés à devenir membre de F.J.A. sont les bienvenus à la rencontre d'inauguration qui se déroulera le **5 avril 1990 à 19h30.**

Merci!

Carrières et professions

Nos jeunes étoiles du hockey



LES VOYAGEURS
ATOMES «C»

Nom: **Jean-François Lord**
Âge: **12 ans**
Équipe de hockey préférée: **Calgary Flames**
Joueur de hockey préféré: **Mike Vernon**
Position préferée: **Gardien de but**
Sports et activités préférés: **Hockey, baseball, construire des modèles et bâtir avec des legos**

Jean-François patine et joue au hockey depuis deux ans seulement. Il aimerait bien être un bon gardien de but.



LES VOYAGEURS
ATOMES «C»

Nom: **Daniel Pelchat**
Âge: **10 ans**
Équipe de hockey préférée: **Oilers**
Joueurs de hockey préférés: **Kevin Lowe et Mark Messier**
Position préférée: **Avant**
Sports et activités préférés: **Soccer, rouli-roulant, bicyclette et hockey**

Daniel joue au hockey depuis 6 ans. Il fait partie d'un programme de patinage de vitesse et son plus grand désir, c'est d'améliorer son coup de patin.

Carrières et professions



La Caisse Populaire Saint-Vital de Beaumont Savings & Credit Union Ltd.

est à la recherche d'un(e)

Caissier(ère)

pour l'été - 1 mai au 31 août 1990

Le(la) candidat(e) aura à assumer les responsabilités suivantes:
- services des membres à la Caisse;
- classer les chèques et préparer les états de comptes;
- balancer la caisse.

Le(la) candidat(e) doit être bilingue (français/anglais).

Salaire: À négocier selon les qualifications (entre 1 200 $ à 1 700 $ par mois).

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae avant **le 11 avril 1990 à:**

Monique Carrière
5007 - 50e Avenue
C.P. 1240 Beaumont T0C 0H0
Téléphone: 929-8561

Beaumont est située à 10 minutes de route au sud d'Edmonton.



La Caisse Populaire Saint-Vital de Beaumont Savings & Credit Union Ltd.

est à la recherche d'un(e)

Secrétaire/Commis-comptable

à plein temps

Le(la) candidat(e) aura à assumer les responsabilités suivantes:
- dactylographier la correspondance de la Caisse;
- être familier avec le fonctionnement de l'ordinateur-IBM-Programme Wordperfect;
- répondre au téléphone et recevoir les membres de la Caisse avec courtoisie et enthousiasme (2 heures par jour seulement);
- payer les comptes de la Caisse;
- responsable des commandes et de l'inventaire de la Caisse.

Les heures de travail:

mardi	8 h 45 à 17 h 30
mercredi	8 h 45 à 17 h 30
jeudi	8 h 30 à 17 h 00 et/ou 11 h 45 à 20 h 00
vendredi	8 h 45 à 18 h 00
samedi	8 h 45 à 12 h 30

Salaire: À négocier selon les qualifications (entre 1 200 $ à 1 700 $ par mois).

Le(la) candidat(e) doit être bilingue (français/anglais).

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae avant **le 11 avril 1990 à:**

Monique Carrière
5007 - 50e Avenue
C.P. 1240 Beaumont T0C 0H0
Téléphone: 929-8561



Le Centre de l'éducation permanente
sollicite des candidatures pour le poste de

Coordonnateur(trice)

à temps partiel

Fonctions:
Sous l'autorité du Conseil d'administration, il(elle) administre le C.E.P., en veillant à la planification et l'organisation des cours répondant aux besoins éducatifs, au niveau adulte, de la communauté francophone de Calgary, avec attention particulière à la publicité et à la liaison communautaire. De plus, il(elle) contrôle, surveille et respecte les paramètres du budget. Toutes autres tâches connexes.

Exigences:
- connaissances et expérience du milieu francophone minoritaire;
- habileté à travailler avec des bénévoles et en équipe;
- habileté à gérer des ressources humaines et financières;
- connaissances et expérience du travail communautaire;
- capable de travailler avec un minimum de surveillance;
- formation universitaire ou collégiale en domaines connexes; les équivalences seront considérées;
- initiative
- flexibilité
- bilinguisme.

Entrée en fonction: Immédiate

Durée du Contrat: Poste contractuel jusqu'au 31 mars 1991, avec période de probation et possibilité de prolongement de contrat.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et le nom de trois répondants **avant le 15 avril 1990, au:**

Comité du personnel
Centre de l'éducation permanente
Pièce 434, Alberta Vocational Centre
332 - 6e Avenue S.E.
Calgary (Alberta) T2G 4S6 avec notation Confidentiel

L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan

est à la recherche d'un(e)

Directeur(trice général(e)

L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (A.C.F.C.), un organisme voué à la promotion des intérêts de la population francophone de la Saskatchewan, est à la recherche d'un(e) directeur(trice) général(e).

Les responsabilités
Sous l'autorité de la présidence, le(la) titulaire du poste sera responsable d'initier, de planifier et de coordonner les programmes et les projets de l'organisme selon les orientations du Conseil d'administration et du Bureau de direction. Il ou elle sera chargé de gérer et d'évaluer le personnel ainsi que les ressources financières de l'Association et de veiller au fonctionnement quotidien du bureau. Le(la) titulaire sera responsable d'établir et de maintenir des liens avec les autorités gouvernementales et les organismes fransaskois de la province.

Les exigences
La personne occupant ce poste possédera une bonne connaissance de l'infrastructure communautaire fransaskoise, de la réalité fransaskoise et de celle des Canadiens français en milieu minoritaire. Elle possédera une solide expérience en gestion tant au niveau des ressources humaines que financières et une expertise en lobbying auprès d'instances gouvernementales. La personne devra aussi démontrer une solide capacité de leadership, un bon entregent, un sens de la diplomatie et une bonne aptitude de communication. Le ou la titulaire devra aussi posséder une excellente maîtrise du français et une connaissance approfondie de l'anglais.

Le salaire
Le salaire et les avantages sociaux seront déterminés en fonction du degré d'expertise et d'expérience du ou de la candidat(e). Ce poste cadre offre au ou à la titulaire l'occasion de faire une importante contribution au sein d'une équipe professionnelle et dynamique.

Lieu de travail: Régina avec déplacements en province et à l'extérieur.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 6 avril 1990 à la:

Direction générale
Association culturelle franco-canadienne
2132, rue Broad
Régina (Saskatchewan)
S4P 1Y5

• *Les candidatures seront traitées confidentiellement.*

LE SERVICE DE LIAISON SCOLAIRE OFFRES D'EMPLOIS

Le service de liaison scolaire a été établi par l'Association culturelle canadienne-française de la Saskatchewan et la Commission des écoles fransaskoises afin de suppléer dans la communautés au travail des l'implantation de la composante fransaskoise au sein du système scolaire de la province.

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF(VE)

Fonctions:
La personne choisie sera responsable des services administratifs au sein du service de liaison scolaire. Répondant au directeur, elle exercera une variété de tâches de bureau et d'administration.

Connaissances et compétences:
- Excellente connaissance du français et de l'anglais écrits et parlés;
- Connaissances approfondies des pratiques de bureau;
- Sens d'initiative et compréhension rapide des tâches confiées;
- Connaissances de base des pratiques de comptabilité et de traitement de texte informatisé;
- Compétences dans le domaine des relations humaines et publiques;
- Savoir diriger le travail d'un secrétariat de bureau.

Exigences:
Avoir complété le cours secondaire de sa province et un cours de secrétariat dans une école commerciale reconnue; posséder plusieurs années d'expériences de travail de bureau.

Lieu de travail: Régina

Entrée en fonction: Immédiate

Faites parvenir votre curriculum vitae avant **le 3 avril** à l'adresse ci-bas.

Roger Lalonde
Servcice de liaison scolaire
2132 rue Broad, Régina, Sask. S4P 1Y5
Tél.: (306) 569-1912

RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Fonctions:
Le titulaire de ce poste devra organiser et mettre en branle, dans les communautés et auprès de la population en général, des activités relatives aux médias et à l'information. Répondant au directeur, il exercera une variété de tâches visant à sensibiliser les Fransaskois et les Fransaskoises au système d'éducation de langue française.

Connaissances et compétences:
- Excellente connaissance du français et de l'anglais écrits et parlés;
- Connaissances approfondies des pratiques en information et en relations médiatiques;
- Connaissances générales des communautés fransaskoises urbaines et rurales;
- Compétences dans le domaine des relations humaines et publiques;
- Savoir organiser des stratégies de lobbying, des rencontres avec les médias, des séances de formation et des communiqués de presse;

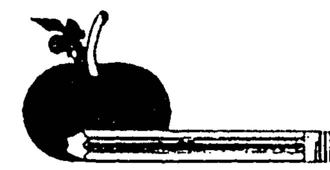
Exigesces:
Avoir complété le cours secondaire de sa province et un cours spécialisé en information, en communication ou en matières connexes. Posséder une certaine expérience de travail dans le domaine de l'information dans les milieux francophones minoritaires.

Lieu de travail: Régina

Entrée en fonction: Immédiate

Faites parvenir votre curriculum vitae avant **le 3 avril** à l'adresse ci-bas.

Roger Lalonde
Service de liaison scolaire
2132 rue Broad, Régina, Sask. S4P 1Y5
Tél.: (306) 569-1912



• Langues officielles

Le nombre de plaintes a doublé à la Société canadienne des postes

A.P.F. - Le nombre de plaintes officielles reçues par le Commissariat aux langues officielles contre la Société canadienne des Postes a doublé en 1989, comparativement à l'année précédente.

En 1989, le Commissariat enregistrait 359 plaintes, dont seulement 6 pour 100 étaient rédigées en anglais. «Ces chiffres montrent que même dans les régions bilingues comme Ottawa, Moncton et Sudbury, les services bilingues ne sont pas actifs en conformité avec les exigences de la loi» estime le Commissaire aux langues officielles, M. D'Iberville Fortier.

M. Fortier a refroidi quelque peu l'enthousiasme des dirigeants de la Société canadienne des Postes, qui comparaissaient récemment devant le Comité mixte sur les langues officielles. Comme c'est toujours le cas pour les responsables des ministères et des sociétés de la Couronne qui défilent devant le Comité des langues officielles, les représentants de la Société canadienne des Postes se sont évertués pendant deux heures à présenter un bilan positif de leurs réalisations dans le domaine linguistique. Et comme d'habitude en pareilles circonstances, les députés et sénateurs ont trouvé matière à applaudir... et à critiquer.

Le député libéral Don Boudrias, par exemple, a tenté à plusieurs reprises de savoir si la politique de privatisation en vigueur depuis quelques années avait un effet néfaste sur l'offre de service à la clientèle dans les deux langues. M. Sylvain Cloutier, Président du comité directeur aux langues officielles à la Société canadienne des Postes, a expliqué que des contrôles fait à l'improviste étaient régulièrement effectués auprès des comptoirs postaux privatisés, pour vérifier entre autres la qualité du service au comptoir dans les deux langues officielles. Compte tenu de l'augmentation des plaintes, D'Iberville Fortier a carrément suggéré un contrôle plus approprié.

On a aussi pu apprendre de la bouche de M. Cloutier que la notion de service biligue n'avait rien à voir avec le nombre de comptoirs postaux dans une localité. Ainsi, si un seul bureau offre un service bilingue dans une localité, la Société canadienne des Postes considère dès lors avoir rempli ses obligations linguistiques envers sa clientèle.

Les services bilingues ne sont cependant pas offerts partout au pays par la Société. Depuis 1987, la Société canadienne des Postes offre des services bilingues à sa clientèle dans des comptoirs postaux de toutes les capitals au pays, incluant le Yukon et les T.N.-O. Ailleurs, les services bilingues ne sont offerts à la clientèle que lorsque la localité desservie compte au moins 500 personnes de langue minoritaire, ou lorsque la minorité de langue officielle représente 10 pour 100 de la population. M. Cloutier estime que 10 pour 100 de la population est «un pourcentage satisfaisant» pour offrir des services bilingues.

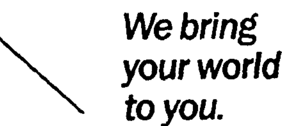
Mais pour certains députés et sénateurs, comme pour le Commissaire D'Iberville Fortier, «la barre est placée très haute». La Société canadienne des Postes est cependant prête à réviser ce pourcentage à la baisse, dès que les règlements d'application de la nouvelle Loi sur les langues officielles seront adoptés en Chambre. Incidemment, on attend toujours le dépôt en Chambre de ces fameux règlements.

L'ancienneté par rapport au respect de la loi sur les langues officielles? «On est pris avec nos conventions collectives» répond tout simplement le représentant de la Société, qui de toute façon n'est pas convaincu que la Loi sur les langues officielles a préséance sur les contrats de travail.

Bloc-notes

une courtoisie de...





Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

Rencontre de 9h à 11h tous les lundis à l'école Saint-Thomas d'Aquin. Salle 100 pour les mamans Salles 207 pour les enfants. Info: Christiane, au 466-5012, Rosemarie, au 465-3618.

27-4

BADMINTON francophone tous les mardis de 19h à 22h au gymnase de l'école Maurice-Lavallée, gratuit. Bienvenue à tous! Info: A.C.F.A. régionale au 469-4401.

ENTRE FEMMES - Rencontre de 9h à 11h, tous les lundis à l'école Saint-Thomas d'Aquin, et maintenant au Leefield Community Hall tous les mercredis de 13h à 15h. Pour de plus amples renseignements, appelez Christiane au 466-5012.

6-4

Badminton tous les mardis à l'école Maurice-Lavallée de 19h à 21h, et c'est gratuit. Veuillez noter qu'il n'y aura pas de badminton le 20 mars. Info.: Gilles au 486-3508.

6-4

CINÉ-FEMMES - L'Éducation permanente et le Comité femmes de l'A.C.F.A. régionale présente: «Qui va cherche Giselle à 3h45 à l'auditorium de l'O.N.F. à Place Canada au 9700 avenue Jasper à 19h30, une discussion suivra.

6-4

La pré-maternelle BOBINO/BOBINETTE accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1990-91. Journée «Porte Ouverte» le 5 avril pour les enfants de 3 ans et le 6 avril pour les enfants de 4 ans. Pour de plus amples renseignements, contacter Lise au 481-2366 ou Hélène au 444-7267.

6-4

CALGARY

Le Carrefour de Calgary vous invite à un petit bricolage de Pâques pour les enfants de 3 à 9 ans le samedi 7 avril. Inscriptions au 244-7787 avant le 5 avril 1990. L'entrée est gratuite.

6-4

RIVIÈRE-LA-PAIX

Tangent: Gens d'Âge d'Or - Tous les 2e jeudis du mois, une infirmière sera disponible au Centre culturel à 13h30. Pour de plus amples renseignements, appelez Jeanne au 359-2195.

20-4

Falher: Réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb au sous-sol de l'église Sainte-Anne le 2e mercredi de chaque mois à 20h.

20-4

Falher: Réunion du Mouvement des femmes chrétiennes à la salle Légaré au Centre Notre-Dame le premier mercredi de chaque mois à 19h30.

20-4

Tangent: La bibliothèque au Centre culturel est maintenant ouverte, du lundi au vendredi de 10h à 16h. Pour plus amples informations appelez Annie au 359-2126.

20-4

PLAMONDON

Le Franco-Gang de Plamondon présente: «Le retour de Séraphin», le dimanche 1er avril à 15h à l'école régionale de Saint-Paul. Info: Centre culturel au 645-4800

30-4

SAINT-PAUL

Le Club des cinéphiles présentera pour les jeunes et les adultes, au petit théâtre de l'école régionale, le vendredi soir de 19h à 20h45 (entrée gratuite) les films suivants: le 6 avril: FIERRO... l'été des secrets; le 20 avril: La flûte à 6 Sthroumpfs; le 4 mai: Le trésor de la Nouvelle France et le 18 mai: L'invention diabolique.

18-5

Ciné-club - Le film: «Tintin, l'Affaire tournesol», sera projeté dans les écoles au mois d'avril aux dates suivantes: Girouxville, 24 avril; Jean-Côté, 25 avril; Donnelly, 26 avril; Falher, 27 avril.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents francophones de l'Alberta 468-6934.

05-90

EDMONTON

Service de préparation de rapport d'impôt en français/anglais à ma maison. 15 $/individu, 25 $/couple. Inf.: Danielle Paradis au 465-9920.

6-4

La Coop «Le Quartier du Collège» a présentement à louer 2 unités de 2 chambres 506 $/mois et 478 $/mois. Pour plus d'informations, appelez Louise au 468-1819.

6-4

Hausser la valeur de votre maison. Pour toutes rénovations (en français), communiquer avec Henri. Peinture, sous-sol, joints de plâtre, etc. Laisser votre message au 475-4811.

13-4

Recherche une famille francophone pour service de gardene d'une joviale petite fille de 6 mois, du lundi au vendredi de 8h à 17h; non-fumeur; de préférence dans Strathcona, Mill Creek ou Bonnie Doon. Appeler Candace au 466-2914.

13-4

LE FRANCO
465-6581

AIDEZ UN VOISIN

Le Bureau de Santé d'Edmonton recherche une personne bénévole de langue française pour aider une personne âgée à domicile.

M.F. demeure immédiatement à l'ouest de l'Aéroport municipal. Il est âgé de plus de quatre-vingt ans et a besoin de support moral et d'aide pour son magasinage. Présentement il ne reçoit de visite de personne.

Si vous disposez de 3 ou 4 heures par semaine pour donner un soutien moral et de l'amitié à cet homme ou quelqu'un comme lui, cela pourrait faire toute la différence. Pour de plus amples détails communiquez avec Roger au 482-1965, poste 305.

Le Palmarès Prochaine Vague

SEMAINE DU 2 AVRIL 1990

CS	SD-	TITRE	INTERPRETE
1	1	**Quand Jimmy dit**	Patricia Kaas
2	3	**Un château de sable**	Paul Piché
3	4	**Animal**	Francis Cabrel
4	5	**La chanson du diable**	Kashtin
5	7	**Salut salaud**	Vilain Pingouin
6	8	**Fille de pluie**	Rock Voisine
7	10	**Prête-moi ton regard**	Jim Corcoran
8	2	**Désir danger**	Martine St-Clair
9	-	**T'oublier**	Marie Carmen
10	6	**Tomber**	Laurence Jalbert

CS: cette semaine **SD:** semaine dernière

À la fin de chaque mois, un tirage sera effectué parmi tous les appels reçus.

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.

Note: Vous pouvez donner vos 3 choix en téléphonant à l'émission entre 18 h et 19 h au 466-2432 lors de la présentation du Palmarès.


Radio-Canada
CHFA/Alberta

• Edmonton

Les écoles catholiques d'Edmonton: y aura-t-il grève le 4 avril?

par JACQUES BEAUPRE

Après plusieurs mois de négociations infructueuses les enseignants des écoles catholiques d'Edmonton ont franchi un pas de plus vers le déclenchement d'une grève générale. Au moment de mettre sous presse, les négociations étaient rompues et les enseignants s'apprêtaient à déclencher leur arrêt de travail, le 4 avril. Les deux parties avaient donc encore quelques jours pour tenter d'en arriver à une entente. Le principal point en litige est d'apporter une limite au nombre d'heures d'enseignement, par semaine. Les enseignants veulent limiter l'enseignement à un maximum de 1 400 minutes par semaine et réclament un maximum de 400 minutes de travail, par semaine pour les tâches connexes (surveillance, activités parascolaires, etc.). La Commission des écoles catholiques dit ne pas être contre ces limites mais refuse de l'écrire dans le contrat de travail. Une grève générale affecterait 28 000 élèves.


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
CRTC

DÉCISIONS

Décision 90-213-1. **Newco CJCA Limited,** Edmonton (Alb.). Le Conseil corrige la décision CRTC 90-213 et confirme que la licence de CJCA Edmonton est renouvelée du 1er septembre 1990 au 31 août 1991. **Où puis-je lire les documents du CRTC?** Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 31 mars au 6 avril 1990

SAMEDI

17h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
17h05 VIRAGES
18h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY: Boston à Montréal
20h30 FESTIVAL JUSTE POUR RIRE
21h30 LA BANDE DES SIX
22h30 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h50 LES NOUVELLES DU SPORT
23h10 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
23h15 TÉLÉ-SÉLECTION: Le grand pardon

DIMANCHE

17h00 SECOND REGARD
18h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
18h05 DÉCOUVERTE
19h00 STAR D'UN SOIR
20h00 LES BEAUX DIMANCHES: Les 30 ans de bon temps
21h04 LES BEAUX DIMANCHES: Spéciaux culturels
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20 SCULLY RENCONTRE
23h00 LES NOUVELLES DU SPORT
23h15 CINÉ-CLUB: Un roi à New-York

LUNDI

17h00 L'HEURE DISNEY
18h00 CE SOIR
18h30 DÉCOUVERTE
19h00 POIVRE ET SEL
19h30 LA COUR EN DIRECT
20h00 LES OISEAUX SE CACHENT POUR MOURIR
21h00 MONT-ROYAL
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h25 LE POINT
23h02 CINÉMA: Le solitaire

MARDI

17h00 L'HEURE DISNEY
18h00 CE SOIR
18h30 SUR LE VIF
19h00 GÉNIES EN HERBE
19h30 SUPER SANS PLOMB
20h00 RENCONTRE DE CERTAINS TYPES
21h00 DALLAS
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h25 LE POINT
23h05 CINÉMA: Picnic

MERCREDI

17h00 L'HEURE DISNEY
18h00 CE SOIR
18h30 SMAC
19h00 BOUFFÉE DE SANTÉ
19h30 COMMENT ÇA VA?
20h00 LES NOUVELLES BRIGADES DU TIGRE
21h00 L'OR ET LE PAPIER
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h25 LE POINT
23h05 CINÉMA: L'arme à l'oeil

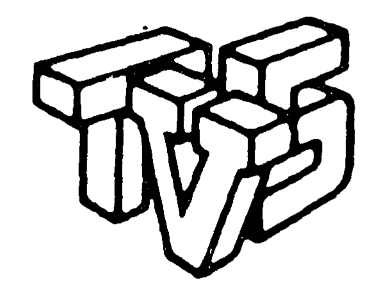
JEUDI

17h00 CE SOIR
18h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY MOLSON: La série éliminatoire
20h00 AUJOURD'HUI EN FRANCE
20h30 L'HEURE DISNEY
21h00 LES ANNÉES COUP DE COEUR
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h25 LE POINT
23h05 LE MONDE DU VÉLO
23h07 CINÉMA: Où est passée mon idole

VENDREDI

17h00 L'HEURE DISNEY
18h00 CE SOIR
18h30 ROCK POP ET RELAX
19h00 LASER
20h00 LANCE ET COMPTE
21h00 LES CHEMINS DE LA GUERRE
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h25 LE POINT
23h05 CINÉMA: Les meilleurs amis

La télévision internationale de langue française



Semaine du 31 mars au 6 avril 1990

SAMEDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 PARCOURS
18h30 SACRÉE SOIRÉE
20h00 LA MÉSAVENTURE
21h30 MUSIQUE CLASSIQUE
22h05 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h35 PARCOURS
23h35 SACRÉE SOIRÉE
24h50 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

DIMANCHE

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 LES ANIMAUX DU MONDE
18h00 APOSTROPHES
19h15 GROS MÉCHANT SHOW
20h15 CARNETS DE ROUTE
21h15 HOTEL
21h45 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h15 LES ANIMAUX DU MONDE
22h45 APOSTROPHES
24h00 GROS MÉCHANT SHOW
01h00 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

LUNDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 7 SUR 7
19h00 THALASSA
20h00 MÉDIATIONS
21h00 ACTUEL
22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h30 L'INFO-5
23h00 7 SUR 7
24h00 THALASSA
01h00 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MARDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 DU COTÉ DE CHEZ FRED
19h05 MINITRIP
20h30 TABLE OUVERTE
21h45 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h15 L'INFO-5
22h45 DU COTÉ DE CHEZ FRED
23h50 MINITRIP
01h15 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MERCREDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 STRIP-TEASE
19h00 LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL
19h30 TÉLÉOBJECTIF
20h00 TÉLÉOBJECTIF
20h15 TÉLÉOBJECTIF
20h30 MONTAGNE
21h00 SAUVE QUI PEUT
21h55 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h25 L'INFO-5 (2e édition)
22h55 STRIP-TEASE
23h55 LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL
24h25 TÉLÉOBJECTIF
24h55 TÉLÉOBJECTIF
01h10 TÉLÉOBJECTIF
01h20 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

JEUDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 EX LIBRIS
19h00 AVIS DE RECHERCHE
20h30 TÉLÉOBJECTIF
21h30 CARABINE FM
22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h30 L'INFO-5 (2e édition)
23h00 EX LIBRIS
24h00 AVIS DE RECHERCHE
01h25 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

VENDREDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 LA SUISSE AU FIL DU TEMPS
19h00 L'OEIL EN COULISSES
20h00 RENCONTRES AVEC...
20h30 FRUITS DE LA PASSION
21h30 ALICE
22h10 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h40 L'INFO-5 (2e édition)
23h10 LA SUISSE AU FIL DU TEMPS

• Provincial

L'A.C.F.A. dépose un projet de politique multiculturelle

par JACQUES BEAUPRE

Lors du dernier Conseil général, l'A.C.F.A. a de nouveau abordé la question du multiculturalisme, une question qui a divisé les régionales dans le passé et qui a été remise à plusieurs reprises.

La politique proposée dans ce document de travail est centrée autour de ce que l'A.C.F.A. appelle «les trois grandes communautés nationales: les Autochtones, les français et les anglais. Les groupes ethnoculturels comme les Belges, les Ukrainiens, les Métis font partie de l'une ou l'autre de ces trois grandes communautés.

Ces communautés, dit le document ont des droits acquis: les droits historiques (comme ceux des francophones en Alberta), les droits moraux (comme la protection contre la discrimination) et les droits constitutionnels. L'A.C.F.A. dit aussi que le bilinguisme doit faire partie intégrante d'une politique sur le multiculturalisme et que les gouvernements provincial et fédéral doivent s'engager à promouvoir un Canada bilingue. Enfin, l'A.C.F.A. dit que les droits des communautés nationales doivent être protégés et qu'il faut lutter contre le racisme et la discrimination.

Dans le cas des francophones, l'A.C.F.A., suggère le document, doit reconnaître qu'il existe un multiculturalisme même au sein de la francophonie (Français, Québécois, Suisses, etc.). Mais, conclu le document, il faut aussi faire une différence entre les Albertains francophones nés en Alberta et les autres. Les néo-Franco-Albertains, dit le document de travail, doivent respecter les valeurs des Franco-Albertains et «être sensibles à leur situation minoritaire et en respecter les particularités».

Dans le cas des Autochtones, il faut reconnaître l'existence de plusieurs langues et groupes autochtones, reconnaître leurs droits et redresser les torts dont ils ont été victimes. Enfin, pour les anglophones, l'A.C.F.A. dit qu'ils sont les seuls des trois grands groupes à ne pas être menacés. Il faut reconnaître, suggère la politique, le multiculturalisme anglophone et l'utilisation de plusieurs langues au sein du groupe anglophone.

La politique sur le multiculturalisme sera discutée lors du Conseil général du mois de mai et la présidente de l'A.C.F.A., France Levasseur-Ouimet dit ne «pas être prête à discuter du document dans les médias parce que ce n'est qu'une ébauche».

REACTIONS

La présidente de la nouvelle Association multiculturelle francophone de l'Alberta, Evelyne St-Amand-Hubert, dit sentir «une bonne volonté d'intégrer les différentes ethnies francophones». C'est un bon pas de fait, ajoute-t-elle. Son association n'a pas encore eu le temps d'étudier en profondeur le document de l'A.C.F.A. il est donc trop tôt pour le commenter.

Comme Franco-Albertaine elle se demande toutefois ce que signifie le terme néo-Franco-Albertain. Elle dit ne pas être certaine de comprendre ce que cela veut dire parce que tous les francophones Canadiens vivant en Alberta sont des Franco-Albertains.

À TOUS NOS ABONNÉS!



Cessez de vous arracher les cheveux parce que vous ne recevez par le journal LE FRANCO dans un délai raisonnable

Retrouvez votre beau sourire car nous avons une solution à ce problème



Si vous ne recevez par votre journal LE FRANCO dans un délai raisonnable (ex: édition du 26 janvier 1990 reçue le 31 janvier 1990), vous n'avez qu'à...

1° - Porter plainte à votre bureau de poste local

Si la réponse reçue n'est pas satisfaisante... ou si le problème n'est pas réglé à votre satisfaction

2° - Vous remplissez le petit questionnaire au bas de cette page et vous le retournez à l'adresse indiquée

ou

vous composez le (403) 495-4900 (à frais virés) de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi et demandez M. Paul Mahé, Coordonnateur pour la région «Foothills» du Comité d'usagers du service postal Canada.

N.B. - Le Comité d'usagers du service postal Canada est un organisme indépendant de Poste Canada.

Nom: ____________________

Adresse: ____________________ Code postal: ____________________

Tél.: (travail) ____________________ (maison) ____________________

Description du problème: ____________________

____

____

____

____

Donnez le nom de la personne que vous avez contactée à Poste Canada et son numéro de téléphone

____

Signature ____________________ Date ____________________

Adresse:

Le Comité d'usagers du service postal Canada
M. Paul Mahé, Coordonnateur
Région «Foothills»
#407 - 10506 avenue Jasper
Edmonton, Alberta
T5J 2W9

Nous apprécions votre étroite collaboration